

Réf: Dossier 464490

Avis de constitution

SOCIETE « WAYVANCE ASSURANCE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 592, Ilot 59

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WAYVANCE ASSURANCE »

Objet : - COURTAGE EN ASSURANCES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 592, Ilot 59

Dirigeant(s) M FARMA KOUAME ALAYE DONALD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06440 du 17/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78100/GTCA/RC/2025 du 17/12/2025

